

COMPTE RENDU DE L'ATELIER PROSPECTIVE PARTICIPATIVE AVEC LES AGRICULTEURS DE LA ZONE D'ETUDE DE FAISABILITE DE LA RNR CONFLUENCES

ATELIER TENU LE 14 DECEMBRE 2009 A LACROIX FALGARDE

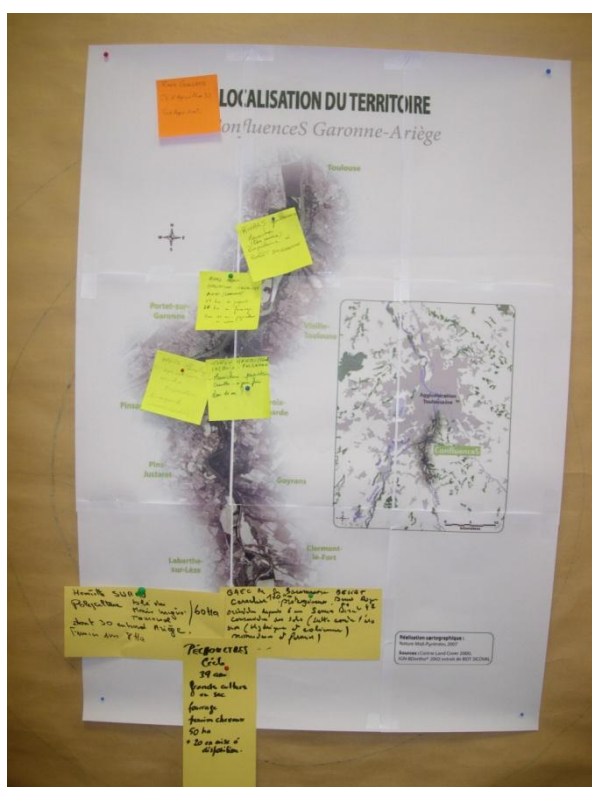


ATELIER

AGENDA DE L'ATELIER

Quoi	comment
Introduction	des participants (post it sur une carte avec description succincte de l'activité)
Agenda	Présentation des objectifs et déroulement de l'atelier
Présentation de la démarche	De la démarche de création de la RNR (processus de création et philosophie du projet)
Présentation d'une RNR	Présentation par ECOTONE de la gouvernance d'une RNR, ce qui se fait dans une RNR comment cela se décide... Présenter la nouvelle démarche de RNR, en quoi cette démarche se différencie de ce qui se faisait avant
Réactions à la présentation	Comment les agriculteurs voient leurs rôles dans le projet ? Recueil des questions sur la RNR, pas forcément de formalisation des réponses dans l'atelier mais plutôt dans le compte rendu
Quelles contraintes ?	Brainstorming sur les contraintes d'exploitations et du territoire ; affichage sur panneaux A0 Les agriculteurs sont invités à écrire leurs contraintes sur des feuilles A4. Puis on fait un tour et chacun donne sa contrainte principale. Sauf si déjà marquée. Ces contraintes sont écrites sur des cartons et affichées sur une feuille A0
Hiérarchisation des contraintes	Quels sont les contraintes les plus importantes ? vote par gommettes sur les panneaux A0. Chacun peut positionner 2 gommettes.
Quels facteurs de changements ?	Brainstorming sur les facteurs de changements positifs ou négatifs pouvant modifier les contraintes ; affichage sur panneaux A0 Les agriculteurs sont invités à écrire leurs facteurs de changements sur des cartons puis les afficher sur la feuille A0 en face des contraintes correspondantes.
Hiérarchisation des facteurs de changements	Quels sont les facteurs de changements les plus souhaitables ? vote par gommettes sur les panneaux A0 Chacun peut positionner 2 gommettes.
Evaluation	Intérêt de la démarche, de l'atelier, du format de l'atelier...

PRESENTS



M. Roger Béziat Venerque

M. Goulard Chambre agriculture 31

M. Christophe Pagès Toulouse

Mme Cécile Pechoultres Vernet

M. Guillaume Rivals Portet sur Garonne

Mme Henriette Surin Clermont Le Fort

M. Henri Tonnon Lacroix Falgarde

M. Rolland Vieux Pins Justaret

PRESENTATION

SYNTHESE

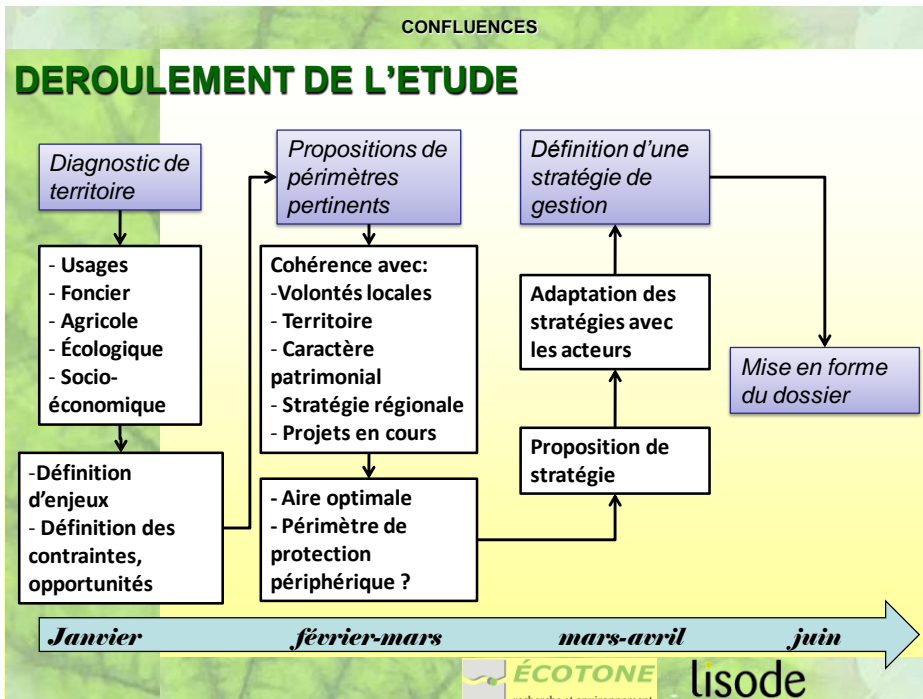
Association Confluences Garonne-Ariège

PROJET DE CREATION D'UNE RESERVE NATURELLE REGIONALE

Démarche pour l'étude de faisabilité

OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Evaluer la pertinence du projet de RNR
- Proposer un périmètre de classement et définir les modalités de fonctionnement possible
- Préparer et finaliser le dossier de création



PRESENTATION DE L'OUTIL RNR

■ Qu'est-ce qu'une RNR?

« Le Conseil Régional peut, de sa propre initiative ou à la demande des propriétaires concernés, classer comme RNR les propriétés présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels » (Art. L332-2 Env)

⇒ **Assurer la préservation du patrimoine naturel justifiant le classement en RNR**

PRESENTATION DE L'OUTIL RNR

■ Qu'est-ce qu'une RNR?

- Espace protégé
 - Patrimoine naturel remarquable
 - Réglementation adaptée au contexte local
- Espace géré
 - De manière planifiée et concertée
 - Par un organisme local spécialisé
- Espace de développement local
- Espace ouvert au public et de sensibilisation
 - Biodiversité, découverte de la nature, éducation à l'environnement, etc.

PRESENTATION DE L'OUTIL RNR

■ Qu'est-ce qu'une RNR?

■ Définition d'une réglementation

- Spécifique et proposée par le porteur de projet
- Points pouvant faire l'objet d'une réglementation
 - Activités agricoles, pastorales et forestières*
 - Exécution de travaux, constructions, installations*
 - Circulation et stationnement des personnes, animaux et véhicules*
 - Dépôts de matériaux, déchets*
 - Autres activités pouvant porter atteinte à la faune et à la flore*

⇒ *La chasse, la pêche et l'extraction de matériaux ne peuvent être réglementées au titre d'une RNR*

PRESENTATION DE L'OUTIL RNR

■ Qu'est-ce qu'une RNR?

- Procédure de classement
 - Consensus préalable au dépôt du dossier de création
 - Accord de tous les propriétaires fonciers du périmètre
 - Définition d'une stratégie de gestion et d'une réglementation
- Définition d'une stratégie de gestion
 - Participation des acteurs au sein d'un Comité consultatif (organe de décision)
 - Orientations communes

QUESTIONS

A la suite des présentations, les différentes remarques et questions ont été prises. Les réponses n'ont pas toutes été données dans l'atelier par manque de temps.

Questions	Réponses
Un propriétaire peut-il signer que pour une partie de ses terres	Oui
Si tous les propriétaires ne sont pas d'accord ?	Chaque propriétaire se détermine individuellement par rapport à la RNR. Si tous les propriétaires ne sont pas d'accord, la loi prévoit que la région peut passer outre en enclenchant une procédure d'enquête publique. En pratique, la RNR ne pourra se faire que difficilement si tous les propriétaires sont contre.
Réglementation chasse et pêche	La RNR ne peut interdire la chasse et la pêche
Circulation des « individus » par rapport aux réglementations agricoles	
Quelles différences entre « zone verte » et RNR ?	La zone verte doit correspondre à la zone verte du SCOT, zone naturelle prioritaire à préserver dans le cadre du développement de l'agglomération toulousaine. La RNR permet de réglementer les espaces naturels et de mettre en place une gestion de ces espaces
La largeur de la RNR est-elle définitive ? Limite naturelle (coteaux etc)	Non, le but de l'étude réalisée est de déterminer le périmètre optimal de la RNR. La zone d'étude englobe une zone qui ne sera pas forcément labellisée.
Quels outils financiers avec RNR pour développement local ?	Pas d'outils financiers prévus au préalable mais des modalités financières à définir par la région notamment en fonction du développement souhaité
Quels liens entre schéma régional en faveur de la biodiversité et le schéma régional de cohérence écologique (TVB-grenelle environnement) ?	Les deux sont normalement liés, le premier fixant les espaces, les espèces et les milieux d'intérêt régional et l'autre les continuités écologiques à préserver pour leur conservation.

TRAVAIL DE PROSPECTIVE

CONTRAINTES

Contraintes telles qu'écrites en atelier	Nombre de votes (pour la question « quelle est la contrainte la plus importante selon vous ? »)	Précisions orales pendant l'atelier
Respects des cultures et des sols (animaux et promeneurs)	5	Et respect du travail des agriculteurs.
Phytosanitaires pas de public	3	Il est impossible de se promener aux abords des parcelles au moment des traitements (gêne des promeneurs). Problème d'image des agriculteurs également par rapport à des citoyens méconnaissant l'agriculture. Les traitements sont tributaires du temps et ne peuvent faire l'objet de réglementation de périodicité
Dépôts d'ordures	3	Assez diffus sur le territoire Déchets verts et gravats
Respect du matériel	2	Tags sur les machines Voire détruire le matériel pour les mêmes raisons que sus mentionnées
Mise en sécurité du matériel	2	
Non respect de l'irrigation	1	Les promeneurs ne respectent pas l'irrigation et vont jusqu'à invectiver les agriculteurs
Accessibilité des parcelles pour agriculteurs	1	De plus en plus difficile en lien avec l'urbanisation. Problème de la fermeture de certains accès au public et du coup aux agriculteurs (problème de clés-barrière)
Protections des visiteurs (responsabilité)	1	Certains visiteurs se promènent sur des propriétés et ne respectent pas les réglementations, les propriétaires peuvent alors se retrouver devant un problème de responsabilité Inquiétudes si le territoire est encore plus ouvert au public.
Connaissance du monde agricole déficiente	1	Le public ne sait pas ce qu'est l'agriculture
Non communication du monde agricole		Le monde agricole ne sait pas communiquer Faible communication entre citoyens et ruraux/agriculteurs (« fracture entre monde agricole et monde urbain »)
Pas de clôture en ZI		
Gêne irrigation pour promeneurs		L'irrigation est vécue comme une gêne par les promeneurs
Entretien des chemins d'accès		
Stationnement gênant voitures trop nombreuses		En jours fériés et WE, impossible d'accéder aux champs
Zone vulnérable de Venerque est elle définitive		
Survie économique de l'exploitation		Cette contrainte n'est apparue que lors de la deuxième étape de l'atelier mais est apparue comme cruciale par les participants. Agriculture en diminution et va disparaître de la zone à moyen terme.

NB 1 : la hiérarchisation par nombre de vote ne représente que les votes pendant l'atelier des agriculteurs présents sur les contraintes qu'ils ont eux-mêmes déclarées. Cette hiérarchisation ne remet pas en cause l'intérêt qu'il y a à travailler sur les contraintes ayant récoltées moins de suffrages.

NB 2 : La contrainte « Survie économique de l'exploitation » n'étant apparue qu'après le vote, elle n'a pas été hiérarchisée mais a été largement plébiscitée.

En marge de ce qui a été écrit, ont également été évoquées comme contraintes : la divagation des chiens, la circulation de quads de mini-motos, la « cabanisation » sur Lacroix-Falgarde et Clermont-le-Fort, le vol de productions (maraîchage en particulier), l'augmentation de la population de sangliers (et des dégâts occasionnés), l'augmentation de la fréquentation depuis une dizaine d'années (voire surfréquentation) et la difficulté associée de gérer cette fréquentation sur leur exploitation, mauvaise image des agriculteurs (« agriculteurs = pollueurs »).

La réglementation est déjà très contraignante pour les agriculteurs.

FACTEURS D'EVOLUTION

Il a été décidé à la suite de la première partie sur les contraintes de travailler sur les facteurs d'évolution de 4 contraintes.

Contraintes	Facteurs d'évolutions positifs	Nombre de votes (pour la question « quel est le facteur le plus probable selon vous ? »)	Facteurs d'évolutions négatifs	Nombre de votes (pour la question « quel est le facteur le plus probable selon vous ? »)
Utilisation des phytosanitaires et présence de public	Le public s'est adapté	1	Augmentation du risque de croisement	1
	Communication sur agriculture (activités et respect)		Augmentation des contraintes réglementaires donc moins de produits autorisés	1
	Communication sur traitement			
	Utilisation de buses anti-dérives pour la diffusion des traitements			
Mise en sécurité et respect du matériel	Interdiction de fréquentation	1	Augmentation de la fréquentation citadine	2
	Sensibilisation		Limitation des parkings en été et augmentation des difficultés d'accès	
Respect des cultures et des sols par les animaux et promeneurs	Communication par RNR sur agriculture	2	Disparition du travail car trop réglementé	2
	Compost végétal citadin			
Survie économique exploitation	Engagement chargé agricole dans structure	1	Difficulté de reconnaissance d'un label RNR pour la vente	
	Pas d'impôt foncier	4		
	Compensation des pertes liées aux pratiques	4		
	Meilleure anticipation des cultures en fonction des zones			
	Accompagnement des nouvelles installations pour vérifier leur rentabilité			

Les participants sont dans l'ensemble d'accord sur le fait que :

- RNR ou non, la fréquentation est en augmentation et que cette augmentation risque de continuer et de gêner leurs activités.
- quelques soient les décisions prises pour une future RNR, il faudra trouver les justes compensations (liées aux pertes, ou exonérations d'impôts fonciers) pour que les mesures ne soient pas rédhibitoires à la survie économique des exploitations.

CONCLUSIONS

EVALUATION

1 L'atelier vous a permis de vous exprimer sur le projet :

- 4 Tout à fait d'accord
- 3 D'accord
- Moyennement d'accord
- 1 Pas d'accord

2 Le projet vous semble plus clair après cet atelier :

- Tout à fait d'accord
- 2 D'accord
- 3 Moyennement d'accord
- 3 Pas d'accord

Que vous manque-t-il ?

- Plus de clarté encore
- Manque de partage des objectifs pour le territoire avec les agriculteurs
- Quels objectifs concrets pour la RNR ?
- Comment en pratique et aussi en lien avec l'agriculture, la RNR permettrait elle de protéger d'avantages et de favoriser une biodiversité, des habitants et un paysage ?

3 Le travail de diagnostic effectué pendant l'atelier est de qualité :

- 2 Tout à fait d'accord
- 4 D'accord
- 1 Moyennement d'accord
- Pas d'accord

Remarques sur le travail effectué :

- intéressant, bons échanges
- la proportion d'agriculteurs présents reste faible par rapport au potentiel de personnes concernées
- bon travail malgré redondance avec le diagnostic agricole réalisé par la CA

4 Vous pensez que le projet de RNR a des chances de réussir :

- Tout à fait d'accord
- 1 D'accord
- 4 Moyennement d'accord
- 1 Pas d'accord

Que faudrait-il pour que ce projet soit une réussite ?

- un partage des objectifs pour le territoire
- une mise en évidence claire de l'incidence des pratiques agricoles en positif ou négatif sur l'environnement, la biodiversité de ce territoire
- la co-construction d'actions
- plus d'éléments concrets pour la suite (que les scénarii de la prochaine réunion apporteront peut être)
- plus de détails sur sa mise en place et plus de connaissance du projet
- Que les différents partenaires arrivent à s'écouter

RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

POUR LA SUITE DU PROCESSUS

Les participants ont émis leur satisfaction de ne pas se retrouver face à une présentation mais de pouvoir construire le contenu de l'atelier. Cependant, ils ont eu du mal à se positionner dans l'atelier car ils leur semblaient plus facile de se positionner par rapport à des objectifs pré existants pour la création de la RNR.

Il a été convenu que le prochain atelier contiendrait des scénarii tendanciels sur lesquels les participants pourraient réagir.

Les agriculteurs de part leurs emplois du temps ont pour la plupart souhaité voir les ateliers plutôt en soirée.

POUR LA RNR

Le souhait a été émis de pouvoir se retrouver dans un conseil de développement ou un organe analogue qui permettrait aux agriculteurs de participer activement aux décisions futures de la RNR. Les agriculteurs ne veulent pas de zones d'ombre sur le projet, préalable à leur engagement, et souhaitent en être acteurs à part entière.

Les participants n'ont pas envie de se retrouver piégés par la signature d'une charte qui serait soumise à évolution dans 4 ou 5 ans sans que les participants puissent intervenir à ce moment là.